

Décision

SG/RH / PRC n°21/ 006



Décision fixant au titre de l'année 2021 la composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement de techniciens supérieurs de la météorologie de 1^{ère} classe

La présidente-directrice générale de Météo-France,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2011-1139 du 21 septembre 2011 portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs de la météorologie ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2012 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours externe pour l'accès au grade de technicien supérieur de la météorologie de 1^{ère} classe ainsi qu'à la composition et au fonctionnement du jury ;

Vu la décision du 22 décembre 2020, autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours externe et interne pour le recrutement de techniciens supérieurs de la météorologie de 1^{ère} classe ;

DÉCIDE :

Article unique

Le jury du concours interne pour le recrutement de techniciens supérieurs de la météorologie de 1^{ère} classe au titre de l'année 2021, ouvert par décision susvisée, est composé comme suit :

Présidente :

Mme Nathalie CERISIER, ingénieure divisionnaire des travaux de la météorologie.

Vice-président :

M.Olivier GARROUSTE, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie.

Membres de jury :

Mme Florence BESSON, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts

M. Bruno ROBERT, professeur certifié en génie électronique.

Examineurs :

Epreuve n° 1 commune :

Mme Henriette SANCHEZ, chargée d'enseignement.

Epreuve n° 2, spécialité « instruments et installation » :

M. Vincent CAUBERE, professeur certifié en mathématiques ;

M. Bruno ROBERT, professeur certifié en génie électronique.

Fait à Saint-Mandé, le 2 février 2021

Pour la Présidente-directrice générale
et par délégation :
l'Adjoint au Directeur des Ressources Humaines



Christophe PILLON